



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sur le danger pour la biodiversité et l'économie des éoliennes marines

Question écrite n° 10693

Texte de la question

Mme Gisèle Lelouis attire l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur l'éolien en mer qui perturbe fortement la biodiversité. En effet, le Président de la République a fixé à la France l'objectif de construire 50 parcs éoliens en mer d'ici à 2050. Mme la députée s'inquiète de l'implantation future d'éoliennes en Méditerranée, connaissant l'impact négatif que celles-ci ont dans l'Atlantique et la Manche, en raison de la pollution sonore sur les écosystèmes marins. En 2020, une étude de l'impact sonore sur les coquilles Saint-Jacques et les praires sur l'installation des soixante-deux éoliennes en mer du parc de la baie de Saint-Brieuc a montré que beaucoup ne survivaient pas aux bruits de battage et de forage lors de l'installation des éoliennes. Plus récemment, des chercheurs de l'Institut universitaire européen de la mer à Brest ont démontré que le bruit des éoliennes est un stress pour les coquillages. La disparition des coquillages autour de ces parcs produit une catastrophe pour la chaîne alimentaire. Les crustacés qui les consomment le plus sont menacés, tout comme certains oiseaux, puis les petits carnivores et enfin les grands carnivores. De plus, près de 1 500 petits cétacés ont été retrouvés morts (dont une grande majorité de dauphins communs) sur la côte atlantique française, soit une nette augmentation au cours de l'année écoulée alors que les nouveaux parcs éoliens sont justement actifs depuis un an. Si la pêche est souvent responsable, accidentellement, du décès en mer de nombreux cétacés dont certains viennent s'échouer sur les plages, le phénomène grandissant semble être lié à la pollution sonore des éoliennes. Ainsi, suite à l'échouage de deux baleines en Normandie en avril 2023, l'ONG Sea Shepherd avait demandé l'ouverture d'une enquête indépendante sur le niveau de pollution sonore généré par le chantier éolien en construction à Fécamp, à 40 km de distance. Les baleines sont extrêmement sensibles au bruit, qui les désoriente, les empêche de communiquer, perturbe leurs chants et leur reproduction, ou même de se nourrir, pouvant même causer des hémorragies internes entraînant la mort. De nombreuses études ont déjà prouvé que la pollution sonore provoquait le suicide des baleines ou leur désorientation. Mme la députée demande donc à M. le ministre d'étudier le calendrier des travaux éoliens *off-shore* et les différents échouages recensés dans un périmètre défini autour de ces chantiers en construction. Aux États-Unis d'Amérique, les échouages de baleines inouïs dans le New Jersey à proximité de travaux éoliens *off-shore* sont révélateurs. Cela permettrait aussi d'éviter les tragiques épisodes médiatiques de bélugas, orques et dauphins se retrouvant désorientés dans la Seine. De plus, le système économique de pêche, de coquillages, de crustacés ou de poissons est également mis en danger. Les conséquences sont déjà néfastes pour les entreprises et leurs salariés. L'expansion de ces parcs provoquerait une catastrophe à la fois environnementale mais aussi économique, alors qu'il n'y a déjà plus qu'une trentaine de pêcheurs dans la ville de Mme la députée, à Marseille. En 2020, les importations de produits de la mer atteignaient 5,7 milliards d'euros pour 1 176 000 tonnes de produits, quand les exportations sont de 1,4 milliards d'euros pour 341 000 tonnes. Si l'objectif est de favoriser les importations de produits étrangers et d'éradiquer la pêche française pour créer de la dépendance alimentaire, celui-ci risque d'être atteint. La souveraineté alimentaire est un des points en souffrance du pays, que les concurrents de la France tentent de saper *via* des ingérences que l'on retrouve d'ailleurs dernière l'éolien *off-shore*. Les projets du ministère pour l'implantation d'éoliennes - afin de produire, parfois, de l'électricité - sur tout le littoral métropolitain dans les prochaines années posent donc plusieurs risques majeurs sinon des questionnements. Ceci alors que le programme nucléaire a coûté 200 milliards d'euros d'investissement, rapidement remboursés, de très nombreux emplois, une électricité peu chère et abondante et

des rentrées fiscales. Il conviendrait de mieux investir dans cette filière plutôt que dans l'escrologie. Elle lui demande donc s'il compte changer de cap sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Lelouis](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10693

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er août 2023](#), page 7211

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)